

Dispositions générales

Pour l'utilisation de ce site Web ainsi que pour les relations commerciales qui en résultent, les conditions générales suivantes (CG) sont applicables dans la version actuelle. L'offre sur ce site est exclusivement destinée aux clients domiciliés en Suisse.

Ces conditions générales s'appliquent exclusivement. Les conditions conflictuelles, supplémentaires ou divergentes nécessitent une confirmation écrite expresse de notre part pour leur validité. Les informations générales sur notre offre et les devis ne sont contraignantes jusqu'à la confirmation écrite claire. Si certaines dispositions de ces conditions générales s'avèrent inefficaces ou inapplicables ou deviennent inefficaces ou inapplicables, la validité des dispositions restantes reste inchangée.

Paiement, prix et période de location

Tous les prix sont en francs suisses, à partir du dépôt et hors TVA. Tous les prix sont pour une période de location de 48 heures. Pour chaque jour supplémentaire (24h), nous facturons en 25% du prix de base en plus. Les prix pour les locations de plus de 10 jours sont déterminés individuellement par arrangement.

Le prix de location doit être payé au plus tard le jour de la réception du matériel. Le paiement peut être effectué par prépaiement (e-banking) ou le jour de l'enlèvement en espèces. Si le matériel est livré par nos soins, les frais de location et de livraison doivent être reçus par nous au plus tard la veille de la livraison. Pour les grandes commandes, un acompte peut être demandé à la signature du contrat.

La location sur facture est possible dans des cas exceptionnels. Nos factures sont dues net dans les 10 jours.

État du matériel et contrôle au retour

Le matériel que nous proposons à la location est la plupart du temps occasion. Nous nettoyons tout le matériel au retour et vérifions si nécessaire si il est fonctionnel. Le locataire est obligé de vérifier les marchandises avec nous lors du retour. Seulement après notre inspection, la période de location est considérée comme terminée. En cas de dommage ou de contamination excessive du matériel loué, la réparation / remplacement et le travail seront facturés au client. Le matériel fortement endommagé sera facturé au locataire au prix neuf.

Responsabilité

Le locataire est seul responsable pendant toute la durée de la location. Il est responsable de tous les dommages résultant d'une mauvaise manipulation, du transport, d'un tiers, d'un vol, de force majeure ou d'autres motifs. Nous déclinons toute responsabilité pour les défauts ou dysfonctionnements survenant après la remise des marchandises au client et les dommages qui en découlent. Les dommages causés par le locataire pendant la période de location lui seront facturés, y compris les frais. En cas de vol, le locataire doit immédiatement avvertir la police et ensuite nous contacter pour le signaler. La location commence au moment de la réception du matériel et se termine avec son retour à l'un de nos employés.

Plaintes

Toute réclamation doit nous être communiquée immédiatement après la réception de la marchandise. Les plaintes formulées rétrospectivement ne peuvent pas être prises en compte par nous. Si des défauts se produisent pendant la période de location, le locataire doit nous informer immédiatement et nous l'indiquer également lors du retour des marchandises.

Propriété

Tous les biens proposés à la location restent entièrement notre propriété. Le locataire ne peut pas les vendre ou les hypothéquer et ne peut les utiliser que dans le but prévu. Les autocollants ou les publicités apposés par le propriétaire sur les marchandises ne peuvent être ni recouverts ni enlevés.

Divers

Le for juridique est le canton de Schwyz et le code suisse des obligations est applicable.